

## **Ne touchez pas aux droits des hospitaliers et des territoriaux ! Assez de double langage !**

Nul ne peut nier l'efficacité des services publics et de leurs agents dans les minutes et heures qui ont suivi les tragiques attentats survenus le 13 novembre. Aujourd'hui, ils sont encore des milliers à être mobilisés auprès des victimes et leurs familles, médecins hospitaliers, personnels soignants et non soignants des hôpitaux parisiens ; policiers municipaux ; agents communaux ; pompiers....

Cette période difficile ne saurait occulter le double discours du gouvernement.

Pas un membre du gouvernement, pas un élu de la République, qui ne se soit exprimé pour se féliciter du dévouement des fonctionnaires, des agents publics et rendre hommage à la réactivité et les mérites de nos services publics et leurs personnels.

Et que constatons-nous ? :

- 48 heures avant ces effroyables événements, le ministre Emmanuel Macron déclarait vouloir payer les fonctionnaires au mérite.
- Quelques jours auparavant, le gouvernement publiait un décret, daté du 3/11, réduisant le capital décès servi aux ayant droit d'un fonctionnaire décédé.
- De son côté, le Sénat votait la réinstauration des 3 jours de carence pour les personnels hospitaliers, dans l'attente de l'élargir à tous les fonctionnaires.
- Enfin, le 5 novembre, l'assemblée nationale votait l'une des dispositions du protocole PPCR, rejeté massivement par les organisations syndicales et les fonctionnaires, qui abroge les « durées minimales » d'avancement qui va ralentir la carrière de tous les fonctionnaires hospitaliers et territoriaux. Cette disposition va permettre au gouvernement d'économiser 113 millions d'euros en 2016 (*dont 61 millions pour la FPH et 46 millions pour la FPT*).
- Le projet de loi de « modernisation du système de santé », est maintenu, comme l'est, l'obligation pour tous les hôpitaux d'adhérer à un Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT), qui va engendrer plus de 20 000 suppressions d'emplois.

Ces exemples démontrent cette contradiction entre les paroles et les actes. Il faut sortir de ce double langage qui devient malheureusement la marque du « dialogue social » du gouvernement.

Réunis en congrès à Reims, les délégués s'adressent solennellement au gouvernement :

**« Assez de double langage ! »  
« Arrêtez de toucher aux droits des hospitaliers et des territoriaux ! »**